



**Christophe BASSE**  
Mandataire Judiciaire

171, avenue Charles de Gaulle  
CS 20019 / 92521 Neuilly sur seine CEDEX  
www.lesmandataires.com  
Standard : 01 47 25 71 04

**SELARL HERBAUT-PÉCOU**

### Agence Bordeaux

- **Adresse des locaux loués** : Zone d'Entrepôts Alfred Daney, rue Francis Garnier, BORDEAUX-Nord.
- **Destination du bail** : Non spécifié explicitement, mais le local est commercial.
- **Description des locaux** : Local commercial (show-room et réserve). Surface de 485 m<sup>2</sup> environ.
- **Montant du loyer** : 165 000 Francs HT par an (soit 25 154,09 €).
- **Montant du dépôt de garantie** : Non spécifié dans le document fourni.
- **Clause de solidarité cessionnaire/cédant**: Non
- **Clause d'agrément du bailleur** : Oui (Clause 4°). Cession interdite, sauf à une société du même groupe ou à un successeur dans le fonds de commerce.



**NB** : si la clause de solidarité cédant/cessionnaire n'apparaît pas opposable à la liquidation judiciaire, **la clause de solidarité cessionnaire/cédant est opposable au cessionnaire**. Par conséquent, le candidat devra prendre à sa charge **la totalité des impayés locatifs existant au jour de l'ordonnance autorisant la cession (créances antérieures et postérieures au jugement d'ouverture de la procédure collective)**.

Plus généralement les candidats acquéreurs sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des clauses du contrat de bail commercial et de ses éventuels avenants joints en annexe du cahier des charges.

Il est par ailleurs rappelé conformément au cahier des charges que l'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

Les montants de loyer et de dépôt de garantie sont indiqués sous toute réserve d'indexation intervenue postérieurement à la signature du bail.